



# 23 juillet 2010

## L'unanimité « suspecte » d'un conseil d'administration

### Tenu à huis clos

#### **Drôle d'accueil pour justifier un regroupement des sites.**

Vendredi 23 juillet 2010, les 150 salariés qui se sont rendus au siège de Caen à l'appel des organisations syndicales ont pu mesurer le mépris de la direction et du conseil d'administration à leur égard ainsi qu'à l'égard de leurs représentants.

A leur arrivée au siège de Caen, ils ont trouvé porte close. La direction avait mobilisé ses sherpas et un huissier pour faire barrage aux salariés venus manifester devant la salle où se tenait le conseil d'administration. Mobilisés dès 7 H 30 pour faire le tri des salariés, l'équipe de direction n'a pas manqué de s'exposer au ridicule tant son attitude était grotesque. « Les salariés du Crédit Agricole lorsqu'ils manifestent n'ont pas les comportements de casseurs de certaines organisations agricoles même si leurs revendications sont aussi légitimes ».

Ainsi bloqués devant la barrière d'entrée, la discussion s'est engagée avec les représentants de la direction, l'huissier et les syndicats afin de permettre aux salariés d'accéder au site. La direction a campé sur sa position. Aussi à la faveur d'un moment d'inattention, nous avons poussé la barrière pour permettre aux salariés de venir devant la salle du conseil d'administration. La direction a fait tirer les volets pour permettre au conseil d'administration de prendre la décision unanime que le directeur s'est empressé de faire parvenir aux salariés non grévistes avant 16H.

#### **Une délibération à l'unanimité du conseil d'administration, entérinant la fermeture des sites de St Lô et d'Alençon, des acteurs locaux collaborant à la désertification de leurs territoires :**

Dans son communiqué transmis à la Presse et au personnel, la direction du Crédit Agricole fait référence à sa fidélité aux racines mutualistes, elle serait sans doute bien en peine de définir lesquelles quand elle ne cesse d'en piétiner les fondements, que ce soit dans ses pratiques décisionnelles ou dans les stratégies spéculatives qui ont occasionné plus de 12 milliards d'euros de pertes en 2008, plombé les résultats et occasionné une dévaluation significative des fonds propres du Groupe et des Caisses régionales.

Elle fait référence « au travail d'écoute et de concertation » mené pendant l'étude de faisabilité. S'agit-il d'une mauvaise plaisanterie, d'une amnésie ou plutôt d'une provocation supplémentaire à l'encontre des salariés.

L'accueil fait aux salariés le 23 juillet est à lui seul une réponse et démontre le mépris des dirigeants à l'égard de salariés qui ont assuré le développement de l'entreprise. Le Président a refusé de recevoir les délégations syndicales qui avaient demandé audience.

Pourquoi donc, si le projet de regroupement des sites est si porteur d'avenir, la direction a préféré se barricader dans son bunker plutôt que de venir s'en expliquer devant le personnel ?

Pourquoi, si ses intentions sont si bonnes, la direction choisit la sanction à l'encontre des représentants du personnel pour avoir fait leur travail d'information, plutôt que d'ouvrir de véritables négociations ?

5 ans après la fusion du CA Calvados et du CA Normand, le bilan est loin de répondre aux promesses faites et au slogan « de grandir ensemble ».

L'engagement de maintenir l'emploi au sein de l'entreprise n'a pas été tenu, plus de 400 emplois ont disparu, qu'en sera-t-il demain ?

Sur le plan commercial, les opérations conquêtes se succèdent avec la même inefficacité, le CA Normandie continue à perdre, des comptes, des clients et des flux financiers, pendant que les réorganisations successives déstabilisent, clients et salariés et détériorent le service.

***Merci encore aux salariés qui se sont mobilisés en venant à Caen ou en étant en Grève. La lutte continue. Ce sont les salariés qui assurent le résultat de l'entreprise, ils méritent plus de respect.***

*« Ceux qui se battent peuvent perdre, ceux qui ne se battent pas ont déjà perdu. » B. BRECHT*